



Belvaux/Sanem, le 24 juillet 2024

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur : **ARCELORMITTAL Belval & Differdange**
Objet : **Poste de transformation et modification des installations de dégazage sous vide (I/16/0367) à Esch-sur-Alzette, boulevard Charles de Gaulle**
Classe : **3**
N° Dossier : **3/24/0071**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **24 juillet 2024 au 08 août 2024 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz